

nes de la vie. Il ne passe donc qu'en seconde ligne. Et dans le développement de son action, ce pouvoir du peuple non seulement doit être soumis au pape, mais encore aux évêques. Avec une définition ainsi donnée de la démocratie chrétienne, il n'y a plus de danger d'accepter ce nom nouveau, car la chose qu'il indique ne l'est pas. Le mot de démocratie pouvait s'entendre dans un sens bien différent ; le Souverain-Pontife le définit ; et si cette définition n'est point tirée de l'étymologie, elle précise très bien ce que doit être et ce que n'est pas la démocratie chrétienne.

— On s'occupe beaucoup à Rome de la grosse discussion qui se fait en ce moment à la Chambre française sur les congrégations religieuses. Et il y a un dessous de scène très curieux. Le projet présenté par le gouvernement arrive, par son évolution naturelle, à la suppression graduelle de toutes les congrégations, quelque soit leur but. Je dis graduelle, car l'Etat ne peut désorganiser du jour au lendemain les services d'instruction et d'hospitalisation qui sont entre les mains des congrégations. Il conservera donc celles qui lui sont indispensables jusqu'au moment où il aura formé un personnel laïque pour les remplacer. Voilà le plan, par conséquent la disparition des religieux et religieuses du sol de la France est uniquement une question de temps.

Les socialistes, qui forment précisément l'appoint du ministère et le soutiennent par leurs votes, savent que celui-ci ne marche qu'avec répugnance. Ces jours derniers l'un d'eux a violemment interpellé le gouvernement, l'accusant de traiter en sous mains avec des évêques pour sauver une certaine quantité de congrégations menacées. Le ministère a naturellement répondu que cette accusation était un mensonge, et cependant...

— Voici en tout cas ce que je puis vous certifier. L'ambassadeur de France à Rome, M. Nisard, a eu, ces jours-ci, de fréquentes entrevues avec la Secrétairerie d'État à laquelle il a présenté, de la part de son gouvernement, un compromis. En vertu de cet accord, le gouvernement français s'engagerait à laisser tranquilles toutes les congrégations, à l'exception des Jésuites qui sont sacrifiés aux socialistes. Mais il y aurait une condition essentielle : le pape mettrait toutes les congrégations sous la dépendance absolue des évêques diocésains, qui répondraient devant le ministère de chacun de leurs